



LIGUE FRANÇAISE POUR LA SANTÉ MENTALE
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE : MEMBRE DE LA WORLD FEDERATION FOR MENTAL HEALTH
11, rue Tronchet 75008 PARIS • Tél : 01 42 66 20 70 • Fax : 01 42 66 44 89 • e-mail : ifsm@worldonline.fr
Président : Dr Roland Coutanceau

Avec les soutiens du Ministère de la Santé (DGS), du Ministère de la Justice (PJJ), de la Direction Nationale de l'ACSE, de la HALDE (Label de l'année européenne de l'égalité des chances pour tous), de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé), du FSE (Fond Social Européen – sous réserve) et du GRSP (Groupement Régional de Santé Publique) de Basse-Normandie, la LFSM et ses chargés de mission Eric Verdier, Shérazade Maamir et Jacques Lizé, vous proposent une action sur le thème : « **Discriminations vécues ou craintes, violence agie ou subie : des conséquences graves en terme de santé et de cohésion sociale** ».

Les hommes sont peu souvent ciblés dans les actions concernant les discriminations, la violence et la santé, alors que par ailleurs ils se suicident trois fois plus que les femmes. Concernant les deux autres causes de surmortalité non naturelles, à savoir les meurtres et les accidents, les hommes sont également très largement surreprésentés du côté des victimes. Ils sont bien entendu également très majoritaires du côté des auteurs de violence et de discrimination. La recherche-action a justement pour objet de mieux comprendre et faire comprendre la problématique des discriminations qui isolent (boucs émissaires) par opposition aux discriminations qui fédèrent, et de mettre en œuvre des actions de prévention de leurs conséquences sur la santé, et des violences (y compris celles dirigées contre soi-même) qu'elles génèrent. *L'enjeu sociétal aujourd'hui est bien de repenser l'identité masculine en correspondance - et non en opposition - avec une prise de conscience croissante de la place des femmes.*

L'objectif général est donc de prévenir les discriminations qui isolent, et les risques qui en découlent en terme de cohésion sociale et de santé.

Pour cela, 3 temps sont nécessaires :

1 - **Former les acteurs de terrain** sur le thème des discriminations et des phénomènes de bouc-émissaire, et leur incidence sur la santé mentale des personnes. Seront notamment abordés au cours de la formation, les thèmes suivants :

- ⇒ discriminations, stigmatisation, abus et normopathie,
- ⇒ phénomènes de bouc-émissaire et impact sur la violence et l'estime de soi,
- ⇒ suicides et conduites à risque induits par les discriminations,
- ⇒ résilience et facteurs de protection,
- ⇒ processus d'acceptation ou déni de la différence,
- ⇒ mécanismes sous-tendant la triade racisme/sexisme/homophobie,
- ⇒ matrivirilité (jeu croisé de domination entre genres et sexes)

2 - **Accompagner et valoriser** les initiatives que ces acteurs développent, notamment celles qui intègrent un travail sur les comportements dits « masculins » ou « féminins », et l'accumulation des sources potentielles de discrimination.

3 - **Mettre en place un espace de parole au moins** à destination de personnes vulnérables en terme de violence ou de discriminations, voire victimes de phénomènes de bouc-émissaire, et valorisant plus spécifiquement l'accompagnement des hommes, à tous les âges et statuts de la vie.

Si cette proposition rencontre votre intérêt, vous trouverez ci-joint un coupon d'inscription, que vous pouvez largement diffuser. Le nombre de places étant limité, un email de confirmation vous sera envoyé. Les échanges entre professionnels et bénévoles de champs différents seront privilégiés, ainsi qu'une parité hommes/femmes au sein du groupe de participant-e-s.

Calendrier 2010 : Discriminations, violence et santé

La formation-action se déroulera sur 8 jours à la Maison d'Action Sociale et de l'Emploi, 28 rue 101^{ème} Airborne, CARENTAN, les :

8 et 9 février, 22 et 23 mars, 19 et 20 avril, 3 et 4 mai

Les horaires et adresses vous seront communiqués lors de la confirmation d'inscription.

Les personnes qui participeront à la formation-action s'engagent à :

- mettre en place une action ou intégrer dans une action existante les éléments de la formation-action
- participer à l'intégralité des huit journées de formation-action
- se répartir à tour de rôle la prise de notes par demi-journée
- se réunir pendant l'année qui suit

Les journées de formation sont financées par les différents partenaires présentés au recto. Aucune participation financière n'est donc demandée. Cette formation est dispensée par la Ligue Française pour la Santé Mentale, organisme agréé pour la formation continue. Les repas et les déplacements ne sont pas pris en charge.

-----✂-----

Fiche d'inscription à la formation :
Discriminations, violence et santé

**A retourner avant le 24 janvier 2010 à Eric Verdier : verdiereric@wanadoo.fr
(copie à Roselyne Boust : Roselyne.BOUST@cg50.fr)**

Nom Prénom

Fonction professionnelle ou associative

Structure

Adresse

Téléphone Courriel (personnel)